

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-190

« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2026, le jeudi 1^{er} octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 23 septembre 2026 - Secrétaire de séance : Daniel FABRE

Nombre de membres en exercice : 85 - Nombre de présents : 55 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 67

Étaient présents et ont pris part au vote : Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Jean-Marc RIGAUD, Jean-Pierre BLANC, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Élodie WIMMER Lionel MANOS, Laurent BOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGGIO, Éric MAITRE, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Mireille MARTINEZ, Jean-Louis GUYADER, Clément TARPIN-LYONNET, Estelle GROSCLAUDE, Émilie LAGRUT, Françoise GARIBIAN, Serge GOMES, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, François COUROUBLE, Alexandre NANCHI, Alexia MACREZ, Walter COSENZA, Patrice MARTIN (*jusqu'à la délibération n°2026-182*), Emmanuel GINET, Alexandre JOUX, Jean-Pierre GAGNE, Danielle BERRODIER, Franck PLANET, Claire RAMONDOT, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Patricia PONCEBLANC, Samir HABI, Franck VOLLAT, Emmanuel SIMONNET, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS (*jusqu'à la délibération n°2026-163*), Fabien THOMAZET (*jusqu'à la délibération n°2026-184*), Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2026-183*), Franck CHAPITEAU, Béatrice DALMAZ, Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Éric GAILLARD, Patrick MILLET, Pascal VETTARD, Ludovic SCOBRY, Gaël ALLAIN (*à partir de la délibération n°2026-153*), Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Giuliano D'ANDREA, Philippe BERTRON (*jusqu'à la délibération n°2026-172*), Nathalie NOUET (*jusqu'à la délibération n°2026-172*), Éric BEAUFORT (*jusqu'à la délibération n°2026-165*).

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Marie-Christine SEYTIER (à Liliane FALCON), Philippe BROYER (à Aurélie PETIT), Sylvie SONNERY (à Christian de BOISSIEU), Rémi CHRISTIN (François COUROUBLE), Marine PELISSIER (à Mohamed ABBES), Dominique DELOFFRE (à Françoise VEYSSET-RABILLOUD), Claire ANDRÉ (à Lionel CHAPPELLAZ), Roseline PIRET (à Walter COSENZA), Yann GOAZIOU (à Alexia MACREZ), Jérôme GANDON (à Estelle GROSCLAUDE), Jean-Luc RAMEL (à Régine GIROUD), Élisabeth LAROCHE (Frédéric TOSEL), Nazarello ALONSO (à Patrick MILLET), Nathalie MICOLAS (*à partir de la délibération n°2026-164* à Daniel FABRE).

Étaient excusées et suppléées : Pascale VERSAUD (par Ludovic SCOBRY), Cécile VIGIER (par Giuliano D'ANDREA).

Étaient excusés : Denis JACQUEMIN, Valérie CAUWET DELBARRE, Pascal COLLIGNON, Florence RIESSER, Marcel JACQUIN.

Étaient absents : Stéphanie PARIS, Lionel KLINGLER, Morgan CORNEFERT.

Objet : Présentation du rapport d'activité 2025 du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA)

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-39 et L.5721-2, relatifs à l'obligation pour le président d'un syndicat mixte d'adresser chaque année à chacun de ses membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

VU les statuts du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SM PIPA) ;

VU le rapport d'activité 2025 du SMPIPA, présenté par M. Daniel FABRE, vice-président, annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil communautaire d'en prendre connaissance ;

M. Daniel FABRE, vice-président, indique que conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le SMPIPA a présenté à ses membres son rapport d'activité pour l'exercice 2025.

Au 31 décembre 2025, le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain comptait 188 entreprises, après 11 arrivées et 14 départs enregistrés sur l'année.

L'emploi sur le site poursuit sa progression, avec 8 001 emplois recensés, soit une hausse de 2,25 %, portée principalement par le développement des entreprises déjà implantées. L'industrie et la logistique demeurent les deux secteurs moteurs, représentant respectivement 46,5 % et 44,5 % des emplois. Si les contrats à durée indéterminée restent largement majoritaires (81,4 %), le recours à l'intérim progresse sensiblement et représente désormais 15 % de l'emploi total.

Sur le plan foncier, l'activité du Syndicat s'est traduite par la réception de 122 cahiers des charges et la réalisation de 42 visites, aboutissant à une seule cession de 5 620 m² ainsi qu'à deux nouvelles promesses de vente portant sur 53 132 m², parmi lesquelles figure un projet de datacenter d'une puissance de 195 MW.

Concernant son patrimoine locatif, le Syndicat gère 51 lots représentant 4 350 m², avec un taux d'occupation de 98,8 % ayant généré 471 000 € de loyers. La pépinière d'entreprises PAMPA hébergeait quant à elle 8 entreprises au 31 décembre 2025.

En matière d'animation économique, le Forum de l'emploi a rassemblé près de 600 personnes et 34 entreprises, et une vingtaine d'événements thématiques ont ponctué l'année. Le Club des Entreprises poursuit son développement et regroupe 117 entreprises, représentant près de 7 000 salariés en CDI (dont ceux de la centrale du Bugey).

Le Syndicat a par ailleurs mené plusieurs opérations d'investissement significatives, au premier rang desquelles la construction de la centrale photovoltaïque en autoconsommation collective Astrée Solar, pour un montant de 4 M€, le lancement de la requalification du bâtiment Ushuaïa (1,7 M€, livraison prévue en 2027), ainsi que la rénovation du bâtiment « Le SMET » (119 800 €).

Il continue en parallèle d'assurer la gestion de 27 km de voie ferrée reliant Ambérieu-en-Bugey à la centrale nucléaire du Bugey, ainsi que la production et la distribution d'eau potable, avec 1 199 952 m³ produits en 2025 (en baisse de 5,5 %), au bénéfice des entreprises du Parc et de cinq communes riveraines.

Sur le plan fiscal, les entreprises du PIPA ont généré 9,03 M€ de recettes au titre de la TFPB et de la CFE.

Enfin, le budget 2025 du Syndicat, arrêté à 4,25 M€ de dépenses pour 2,36 M€ de recettes, fait apparaître un déficit de 1,90 M€, absorbé grâce à la trésorerie accumulée au cours des exercices antérieurs.

Le rapport d'activité 2025 du SMPIPA, dans son intégralité, est annexé à la présente délibération et tenu à la disposition des membres de l'assemblée.

Le Conseil communautaire :

- ✓ PREND ACTE du rapport d'activité 2025 du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA), tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le

09 OCT. 2026

Publiée le **09 OCT. 2026**

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation

Le 1^{er} vice-président,

Marcel JACQUIN



2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'excellence
industrielle se
construit ici !

plaine
parc industriel
de l'ain

édito

2025

Et s'il était le dernier ?

Le 31 juillet 2025, Safran annonçait l'implantation de sa nouvelle usine de freins carbone aéronautiques au sein du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. Un projet retentissant, remporté face aux États-Unis et au Canada : 20 hectares de foncier, plus de 450 millions d'euros d'investissement, un procédé technologique inédit, des emplois qualifiés, un effet d'entraînement probable pour l'écosystème industriel et universitaire de la région. Une excellente nouvelle.

Et pourtant, une interrogation me vient : pourra-t-on encore accueillir un projet de cette envergure demain ?

Car derrière cette réussite se cache une réalité moins visible : l'effort collectif qu'elle a exigé. Autour du PIPA, il a fallu mobiliser un nombre important de services et d'acteurs publics pour tenter de faire converger deux temporalités qui ne se rencontrent plus :

- ▶ celle d'un industriel international, resserrée, exigeante ;
- ▶ celle d'un cadre réglementaire qui s'allonge, se superpose, se complexifie.

Depuis plus de cinquante ans, notre stratégie est pourtant la même : anticiper. Anticiper les contraintes réglementaires. Anticiper les enjeux de biodiversité. Anticiper les équilibres entre espaces de vie, d'activité et de nature.

Cette anticipation est visible partout :

- ▶ des hectares constructibles remis à disposition des agriculteurs ;
- ▶ une biodiversité renforcée par la végétalisation que nous avons développée ;
- ▶ des inventaires faune-flore réalisés bien avant que les procédures de dérogation d'espèces protégées ne deviennent la norme.

Nous avons protégé, aménagé, préservé. Et c'est précisément ce qui, aujourd'hui, nous pénalise.

Le fruit de ces actions vertueuses, accumulées sur des décennies, dégrade désormais nos chances d'accueillir les projets d'envergure – ceux-là mêmes qui correspondent à la vocation du Parc et à l'intérêt général.

Nos efforts d'hier freinent nos résultats de demain.

À moins que.

À moins que l'intelligence humaine ne reprenne sa place dans l'évaluation des projets complexes. Que les pouvoirs publics reconnaissent les spécificités d'un parc industriel hors normes, dont l'histoire, la taille et la vocation ne ressemblent à aucun autre.

On n'accueille pas Safran tous les jours. Mais préparer la possibilité d'un Safran est un travail de chaque jour. Nous avons démontré qu'un territoire pouvait anticiper, protéger et accueillir. Demain, notre attractivité dépendra de notre capacité collective à concilier ambition industrielle et intelligence réglementaire.

Un cadre protecteur, oui – mais un cadre lisible, proportionné, et capable d'accompagner ceux qui font déjà leur part.

Car la vraie question est peut-être celle-ci : voulons-nous encore accueillir l'industrie que nous appelons pourtant de nos vœux ?

Émilie BROT, Directrice.

SOMMAIRE

1

Un Parc accueillant

2

Un Parc animé

3

Un Parc durable

4

Un Parc structuré

Les faits marquants



25 mars

Inauguration du site DIXNEUF



26 mars

Forum de l'emploi du PIPA



5 juin

Inauguration du site ATI ISOLATION



26 juin

Inauguration du site SPI



31 juillet

Annonce de l'implantation
de SAFRAN LANDING SYSTEMS



20 septembre

5^e Rendez-vous du PIPA : L'industrie au(x) défi(s)



14 novembre

Visite du ministre de l'Économie,
Roland Lescure



25 novembre

1^{er} marathon
de l'innovation du PIPA



9 et 10 décembre

Participation au Salon de l'Immobilier
d'Entreprises (SIMI)



UN PARC ACCUEILLANT

Contre vents et marées

Cap sur les 8 000

Les derniers indicateurs de l'emploi sur le PIPA confirment une trajectoire résolument ascendante pour un grand nombre d'entreprises. L'effectif total progresse de 2,25 % (+ 176 postes) pour atteindre précisément 8 001 emplois.

La démographie des entreprises demeure globalement stable (-3), sans mouvements structurants majeurs, hormis la liquidation d'1.08 Recyclage (40 salariés). La quasi-totalité des 11 arrivées et 14 départs concerne des structures de moins de cinq salariés. La création nette d'emplois émane donc principalement des entreprises déjà implantées, portée notamment par la montée en puissance des sociétés arrivées ou qui se sont agrandies en 2024.

Le seuil des 8 000 emplois n'avait été dépassé qu'une seule fois, en 2021, année charnière clôturant un cycle de six années de forte croissance pour le PIPA. Alors que la logistique dominait jusqu'ici l'emploi, la tendance s'est

inversée : l'industrie représente désormais 46,5 % des postes, devant la logistique (44,5 %), les services (6,5 %) et le BTP (2,5 %).

Enfin, les CDI, qui constituent 81,4 % des effectifs en 2025, enregistrent une légère hausse de 0,6 % sur un an. Parallèlement, le recours à l'intérim s'intensifie sensiblement (+ 15,4 %), atteignant 15 % de l'emploi total en 2025.



8 001 salariés

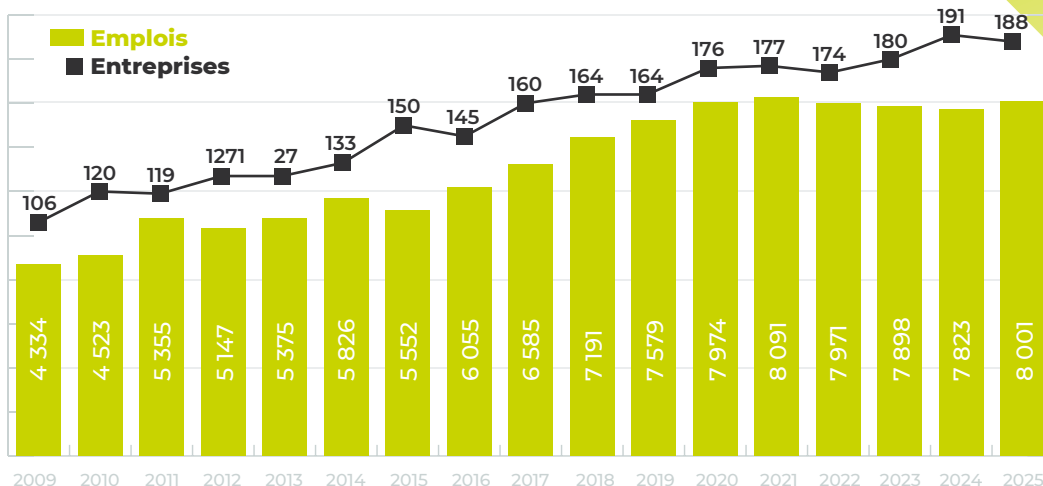
188 entreprises

23 sites de plus
de **100** salariés

dont **6** sites de plus
de **200** salariés

dont **3** sites de plus
de **400** salariés

188 entreprises & 8 001 emplois



C'est calme, un peu trop calme

Avec 122 cahiers des charges reçus sur l'année, la demande d'implantation se maintient dans la moyenne décennale, signe d'un intérêt structurel constant pour le Parc. Certains secteurs se distinguent particulièrement, au premier rang desquels les datacenters, dont la dynamique reste soutenue. En revanche, le nombre de visites réalisées plafonne à 42, traduisant une prudence accrue des porteurs de projets dans le passage à l'acte.

Sur le plan des cessions foncières, 2025 marque un creux : une seule transaction a été conclue, avec l'acquisition d'un terrain de 5620 m² par la société **CA SERVICES**. L'entreprise va y ériger un bâtiment de 1712 m² regroupant ateliers et bureaux, entièrement dédié à ses activités de conception, fabrication et installation de structures métalliques pour le secteur du bâtiment.

Pour autant, ce ralentissement ne saurait occulter la vitalité sous-jacente du Parc. La signature de deux nouvelles promesses de vente portant sur 53132 m² – dont un ambitieux projet de datacenter de 195 MW – en atteste.



Mieux encore : bien que la conjoncture nationale et internationale ait conduit trois sociétés à différer leur acquisition, celles-ci n'ont pas renoncé à leur projet. Confiantes dans leurs perspectives, elles ont prolongé les promesses qui les lient au SMPIPA, maintenant ainsi un potentiel de 142 075 m² en orbite.

SAFRAN atterrit sur le PIPA

Le 31 juillet 2025, une annonce de premier plan est venue marquer l'année : **SAFRAN** a choisi le PIPA pour y implanter une nouvelle unité de production. Au terme d'une mise en concurrence serrée entre plusieurs sites français et nord-américains, le leader mondial de l'aéronautique a tranché en faveur du Parc – un choix qui témoigne de son positionnement au plus haut niveau de l'attractivité industrielle.



C'est la quatrième usine de freins carbone du groupe qui verra le jour sur un foncier de 20 hectares, avec une entrée en service prévue en 2030. L'investissement est à la hauteur des ambitions : près de 450 millions d'euros engagés pour une première tranche de 30 000 m², et plus de 200 emplois qualifiés à la clé, dont une centaine dès le démarrage.

Derrière ce projet se dessine un enjeu industriel et technologique considérable. La société équipe aujourd'hui 55 % des avions commerciaux de plus de 100 places et accompagne plus de 500 compagnies aériennes dans le monde. Ses freins carbone, plus légers et plus performants que leurs homologues en acier, offrent une endurance trois fois supérieure tout en contribuant à réduire la consommation de carburant des opérateurs.

Un bon coup de ciseaux

En 2025, le PIPA a connu une séquence marquée par plusieurs inaugurations traduisant, chacune à leur manière, la vitalité du tissu économique.

ATI ISOLATION déménagement sur le PIPA

ATI ISOLATION, intégrée au groupe SOPREMA France, a inauguré le 5 juin son nouvel outil de production de 8500 m², construit sur une parcelle de 2,5 hectares.

Grâce à cet investissement de 16,5 millions d'euros, l'entreprise va développer sa production d'isolants minces thermo-réfecteurs pour le secteur de la construction, avec une capacité portée à 10 millions de m² par an. La société, qui emploie une soixantaine de personnes, a également installé son siège social et sa R&D sur le site.



▶ INAUGURATION D'ATI ISOLATION

DIXNEUF à la conquête de l'Est

Le 25 mars, **DIXNEUF** a inauguré son nouveau site industriel et logistique de 5500 m² ainsi que « Le Campus Dixneuf », centre de formation dédié aux métiers du chauffage au bois.

Implantée historiquement dans le Maine-et-Loire, cette entreprise familiale spécialisée dans les accessoires techniques et grand public pour

poêles et cheminées a choisi le PIPA pour renforcer sa présence sur la moitié Est du territoire national.

Le Campus Dixneuf constitue l'un des marqueurs forts du projet. Pensé comme un outil de transmission des compétences, il accompagne les besoins croissants de formation dans une filière confrontée à des enjeux de renouvellement des savoir-faire et de montée en compétence des professionnels.

SPI confirme le PIPA comme fer de lance de son développement

Le 3 juillet, **SPI GROUP** a inauguré son nouveau site, dédié au conditionnement agroalimentaire et à la logistique pour le compte du groupe Nestlé. Véritable vitrine technologique, cette plateforme de co-packing de 37000 m² vient assurer la distribution des produits Nestlé pour l'ensemble du sud de la France, avec une soixantaine de collaborateurs appelés à y travailler.

Cette ouverture n'est pas un acte isolé : elle s'inscrit dans un ancrage progressif et délibéré de SPI Group sur le Parc, où l'entreprise dispose déjà d'une plateforme de conditionnement ainsi que de son siège social et de ses activités de R&D. Avec ce troisième établissement, c'est bien le Parc que le groupe érige en pilier central de son développement.

Certifiée BREEAM « Excellent », la plateforme intègre des dispositifs de pointe en matière d'efficacité énergétique, conçus pour réduire au maximum l'empreinte écologique de l'activité – une exigence qui reflète les engagements du groupe autant que les standards d'excellence portés par le PIPA.



▶ INAUGURATION DE SPI

Un équipement au service des populations

Dans un registre tout différent, le 8 juillet a également été marqué par l'inauguration du crématorium de Blyes. D'une superficie de 600 m², l'installation sera exploitée par **OGF** pendant 30 ans dans le cadre d'un partenariat avec la Commune de Blyes, qui en conserve la pleine propriété. Entré en service début 2025 avec une capacité de 500 crémations annuelles au démarrage, l'équipement est dimensionné pour monter en charge progressivement.

La crémation, choisie aujourd'hui par près de 50 % des familles en deuil, devrait concerner 75 % des défunts dans les années à venir – une évolution sociétale profonde qui appelait une réponse à la hauteur. Jusqu'à cette ouverture, le département de l'Ain ne disposait que d'un seul crématorium.



Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20261001-D20261001-199-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

Gérard Perrier Industrie mise sur la formation

Afin de répondre aux besoins croissants de collaborateurs qualifiés et compétents dans ses métiers techniques, le **GROUPE GÉRARD PERRIER INDUSTRIE** a franchi une nouvelle étape en inaugurant sa seconde école de formation interne (EFGPI), le 25 septembre.

Cette école formera les salariés des 11 sociétés du groupe dans le domaine du génie électrique, avec plus de 30 modules répartis sur 4 domaines principaux : électrotechnique, instrumentation, agro-industrie et transport par câbles.

3 Des solutions immobilières pour tous

Silence, ça pousse !

Dispositif complet dédié à l'accompagnement des jeunes entreprises, la Pépinière d'entreprises PAMPA constitue une solution immobilière sur mesure, proposant 10 bureaux et 5 ateliers. Elle représente avant tout un espace de vie et d'échanges, offrant aux entrepreneurs un accompagnement individualisé au sein d'un cadre résolument collectif.

Afin de soutenir le développement des compétences, la constitution de réseaux professionnels et le partage d'expériences, la PAMPA anime un programme varié d'événements rassemblant entreprises hébergées et porteurs de projets. Une trentaine de temps forts – ateliers thématiques,

cafés-rencontres et événements de réseautage – ont ainsi fédéré la communauté entrepreneuriale du Parc et du territoire dans son ensemble.

En 2025, deux nouvelles entreprises ont intégré la PAMPA à l'issue d'un processus de sélection rigoureux, conduit par un Comité d'agrément composé d'entreprises, d'élus et d'experts de l'entrepreneuriat.

La PAMPA a ainsi accueilli **ATOUT CONNECT MENUISERIE** et **BEFOLD**.

La PAMPA propose également un service de domiciliation commerciale souscrit par 22 entreprises.

113 entreprises hébergées depuis 15 ans

68 % sont toujours en activité

8 entreprises hébergées au 31/12



Quand l'immobilier va...

Le SMPIPA gère un parc locatif de 51 lots, répartis sur quatre ensembles immobiliers aux profils complémentaires : le Patagonia (bureaux et ateliers), les Fenières (bureaux), les Baccoliers (ateliers) et Ushuaïa (bureaux et ateliers). Bien plus qu'une simple offre d'hébergement, ces cellules constituent un levier stratégique : elles enrichissent l'offre du Parc en abaissant le seuil d'entrée pour les entreprises en croissance, tout en contribuant à diversifier et densifier son tissu économique.

Si le taux d'occupation des biens avoisine aujourd'hui les 100 %, 2025 a été marquée par une activité commerciale active avec 10 baux signés, représentant 20 % de l'ensemble des lots. Parmi ces mouvements, 4 locataires déjà établis ont saisi l'opportunité d'agrandir leur espace de travail, confirmant leur ancrage et leur développement sur le Parc. Dans le même temps, 6 nouvelles entreprises ont rejoint la communauté locative parmi lesquelles **ALTEA EXPERTS** (géomètre-expert), **EXALTAN** (cabinet de recrutement), **PARTNAIRE** (agence d'intérim) et **SMCS** (organisme spécialisé dans le contrôle, la formation et le conseil autour des équipements sportifs et ludiques).

4 350 m²
de parc locatif

51 lots
(bureaux et ateliers)

98,8 % de
taux d'occupation

10 baux
signés en 2025

471 000 €
de loyers perçus



Le SMPIPA s'attache à maintenir une offre de qualité en adéquation avec les exigences du marché, tout en développant de nouveaux espaces locatifs destinés à diversifier ses sources de revenus.

C'est dans cette perspective que l'espace de coworking du PATAGONIA, n'ayant pas atteint le niveau de fréquentation escompté, a été partiellement reconverti en bureaux, lesquels ont aussitôt trouvé preneurs. À la fin de l'année 2025, un espace de 90 m² demeurerait néanmoins dédié à des postes de travail flexibles.

Par ailleurs, le marché de travaux relatif à la requalification complète du bâtiment tertiaire Ushuaïa – d'une superficie de 800 m² – a été conclu fin 2025, pour un montant de 1,7 million d'euros. L'ouverture du site est prévue au 1^{er} janvier 2027 et proposera une nouvelle offre de bureaux à louer à partir de 20 m².





UN PARC ANIMÉ

1 Événements

L'industrie au défi

Le **Rendez-vous du PIPA** constitue un moment privilégié d'échanges et de dialogue entre l'ensemble des acteurs politiques, économiques et institutionnels impliqués dans la dynamique du parc industriel.

Baptisée « *Competitiv'* », l'édition 2025 avait pour ambition d'apporter un éclairage approfondi sur les enjeux contemporains de l'industrie à travers l'organisation de trois tables rondes thématiques : *IA & innovation, l'alliance gagnante ? ; Réenchanter les métiers de l'industrie ; La dynamique industrielle par l'approche territoriale.*

Les débats ont en outre été enrichis par l'intervention de Laurent Moisson, co-fondateur des Forces Françaises de l'Industrie et grand témoin de cette édition, qui est venu livrer son analyse des mutations et des perspectives du tissu industriel et réglementaire français.

Près de 200 participants ont pris part à cette édition conclue par Fabrice Pannekoucke, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, témoignant de l'intérêt constant porté à cette rencontre qui rayonne désormais au-delà des limites du Parc.



Osez innover

Le 25 novembre, le SMPIPA a organisé la 1^{re} édition du **Marathon de l'innovation**, réunissant une cinquantaine de dirigeants et collaborateurs d'entreprises du Parc pendant une journée complète.

Accompagnés par les cabinets spécialisés WAOUP et POLYPUS, les participants ont travaillé en intelligence collective autour de six enjeux communs : l'attractivité et le recrutement des talents, la formation des techniciens de maintenance, l'intégration des métiers opérationnels, l'amélioration de la sécurité, l'usage de l'intelligence artificielle dans les process industriels et la préservation de la ressource en eau.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie d'animation portée par le Syndicat Mixte, visant à faire du PIPA un territoire pilote d'expérimentation, d'innovation et de coopération inter-entreprises.





Cap sur l'emploi

Le **Forum annuel de l'emploi du PIPA** est un rendez-vous majeur sur la Plaine de l'Ain, que l'on soit demandeur d'emploi ou recruteur. En 2025, près de 600 personnes ont été accueillies par 34 entreprises du PIPA qui ont ainsi proposé 280 opportunités professionnelles : CDI, CDD, intérim, stages ou offres d'alternance.

Huit partenaires institutionnels et de l'emploi étaient également mobilisés afin d'apporter aux candidats un accompagnement et des réponses adaptées à l'ensemble des problématiques liées à leur insertion professionnelle (logement, transport...).

Dessein animé

Le SMPIPA organise, tout au long de l'année, **des temps d'échanges et de mise en réseau** à destination des entreprises du Parc. Ces moments s'adressent à des publics ciblés – dirigeants, responsables RH, responsables QHSE & RSE – mobilisés en fonction des thématiques abordées afin de garantir la qualité des interventions.

Une vingtaine d'événements ont été proposés au cours de l'année 2025 couvrant des champs aussi variés que la gestion des déchets, la prévention du risque industriel, la qualité de vie au travail, le rôle du manager, ou encore l'accueil des nouveaux dirigeants. Ce sont au total près de 170 participants qui se sont mobilisés avec l'équipe du SMPIPA pour analyser les enjeux communs, partager des retours d'expérience et progresser collectivement.

Focus sur quelques initiatives marquantes de l'année :

- Janvier – EDF est intervenu sur le PIPA pour présenter le projet des EPR2, quelques jours avant l'ouverture du débat public. Cette réunion d'information, particulièrement attendue, a réuni 30 dirigeants du Parc.
- Avril – Un Atelier 2 Tonnes a été proposé afin de sensibiliser les participants aux enjeux de la transition écologique à partir de leur propre empreinte carbone. Si la thématique a suscité un réel intérêt, la mobilisation est demeurée en deçà des attentes.
- Juin – Deux permanences ont été programmées pour l'accompagnement des salariés du PIPA sur deux thématiques centrales : le logement avec ACTION LOGEMENT et la retraite avec le concours de la CARSAT.
- Novembre – La Cellule de Maintien en Emploi de Presta Ain est intervenue pour présenter les dispositifs mobilisables afin de prévenir les situations d'inaptitude et de désinsertion professionnelle, tant du point de vue des entreprises que de celui des salariés.



Le C Ent

Faire réseau, concrètement

► 4 opérations « Bienvenue Voisins »
ont été organisées chez GXO Amer
Sports, FLAPES, EX'AL et ATI
ISOLATION.

▶ 1 Matinale RH consacrée au leadership multigénérationnel a également réuni les entreprises du Parc autour d'Isabelle Barth, chercheuse en sciences du management.

▶ 3 ateliers « 30 minutes, c'est tout ! » ont permis d'aborder le bilan économique de l'année écoulée avec la Banque de France, les enjeux géopolitiques et leurs impacts ainsi que le défi de la circularité en entreprise.

Le partenariat renouvelé avec Ain'croyable Noël a également permis à 436 salariés et membres de leurs familles de participer à cet événement magique mêlant spectacle, goûter et arbre de Noël.

En parallèle, 44 salariés ont participé à des cours collectifs tels que la salsa bachata, le yoga ou le crochet.

Enfin, près de 750 billets de bowling, cinéma ou encore théâtre ont été vendus à tarifs préférentiels tout au long de l'année.

► 20 NOVEMBRE - « BIENVENUE VOISINS » CHEZ ATI ISOLATION

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20261001-D20261001-190-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

► 22 MAI – MARCHÉ SOLIDAIRE



► 26 NOVEMBRE – INAUGURATION DU PÔLE LOGISTIQUE DU LYCÉE BÉRARD

S'engager, pleinement

Pour rendre le stage de 3^{ème} accessible à tous, le Club et le Collège Saint-Exupéry d'Ambérieu-en-Bugey ont reconduit l'opération « **stage collectif mutualisé** ». Douze collégiens ont ainsi découvert les métiers de cinq entreprises du PIPA à travers le parcours de fabrication d'une fenêtre aluminium, de la production à la livraison, en visitant EX'AL, SOVERGLASS, K-LINE, FEU VERT et ASTR'IN TRANSPORTS.



► STAGE DE 3^È INTER-ENTREPRISES

L'engagement des entreprises du PIPA en faveur de l'orientation s'est également traduit par l'organisation, avec le lycée professionnel Bérard, d'un stage et job dating logistique ayant mobilisé 46 élèves. Une soirée découverte des métiers du PIPA a par ailleurs permis à 56 collégiens et lycéens, accompagnés de leurs parents, de mieux appréhender les opportunités professionnelles du territoire.

Parce que l'orientation repose sur une mobilisation collective, une nouvelle édition du « **Voyage au cœur du Parc** » a également été proposée aux acteurs

de l'Éducation nationale. Professeurs principaux de classes de 3^{ème}, psychologues de l'Éducation nationale (CIO) et conseillers en insertion ont ainsi été invités à découvrir les activités et métiers des entreprises K-LINE, GXO, LACTALIS et SOVERGLASS à travers des visites de sites.

Cette mobilisation collective a notamment contribué à **l'ouverture de formations logistiques** au Lycée professionnel Bérard en 2020 avec la mise en œuvre d'un CAP (opérateur logistique) et de deux BAC PRO (organisation de transport de marchandises & logistique). Après une montée en puissance progressive des formations, qui accueillent désormais 145 élèves par an, un bâtiment dédié de 1 200 m² combinant salles de classe et entrepôt a été inauguré le 26 novembre.

L'histoire ne s'arrêtera pas là. Un **BTS Maintenance des systèmes** en alternance a été annoncé pour la rentrée 2026, renforçant l'attractivité des métiers industriels et logistiques du territoire.

Communiquer, efficacement

Myplainedelain.fr est une plateforme territoriale singulière : ni site institutionnel ni réseau social classique, c'est un outil d'animation économique centré sur la vie du Parc Industriel, son bassin d'emploi et les acteurs du territoire. Créée en 2014 et réunissant 570 organisations et 6 600 membres, le site a fait peau neuve en 2025 avec le développement d'une toute nouvelle application mobile.



3 Ancrage territorial

Tout roule sur le PIPA

Qui veut, peut !

Depuis le 1^{er} mars, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a contractualisé avec Karos afin d'offrir un service de covoiturage à l'ensemble de ses habitants. Lancée sous la bannière « en covoit' Plaine de l'Ain », l'application compte déjà 1500 inscrits et 2260 trajets réalisés.



Covoit'ici, c'est pas fini !

Le service de covoiturage sans réservation et aux 250 utilisateurs mensuels continue à desservir le PIPA et la Centrale nucléaire du Bugey grâce à 4 lignes depuis Ambérieu-en-Bugey, Meximieux, Loyettes ou Sault-Brénaz. En 2025, 40 855 trajets ont ainsi été covoiturés.

Quel que soit le service utilisé, le trajet ne revient qu'à 50 centimes. Le conducteur perçoit, quant à lui, 2 € par passager, la différence entre les deux tarifs étant prise en charge par la collectivité.

3 ans au compteur !

Le service de Transport à la demande (TAD) a fêté sa 3^{ème} bougie en septembre. Grâce à un nombre d'utilisateurs distincts en hausse (+ 8,5 % par rapport à 2024), ce sont 45 698 voyages effectués cette année par les lignes A10 et A11 qui desservent exclusivement le PIPA. Avec une grille horaire adaptée au travail posté (4 h à 22 h) et une collecte / dépose de l'utilisateur devant son entreprise, aucune raison de s'en priver !

Cœur de Plaine

À vos bouchons

Une quinzaine d'entreprises participent à la collecte de bouchons et couvercles en plastique. Une fois triés par l'association Cœur2Bouchons dont l'antenne locale est basée à Loyettes, les bouchons sont valorisés afin de financer des équipements à destination de personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à disposer un point de collecte dans vos locaux pour rejoindre le mouvement !

1 poche de sang, 3 vies sauvées :

Le Syndicat Mixte est partenaire du don de sang organisé à Saint-Vulbas par l'Établissement français du sang (EFS). L'édition du 5 juin 2025 a rassemblé 135 donateurs parmi lesquels un bon nombre de salariés du PIPA.

C'est dans la boîte

À l'approche des fêtes de fin d'année, le groupe solidaire Cœur de Plaine, porté par des salariés bénévoles du PIPA, a souhaité avoir une attention particulière envers nos aînés en collectant des « boîtes de Noël » pour chaque résident des maisons de retraite locales. Un bilan en demi-teinte pour cette initiative qui a permis de distribuer 28 boîtes.



UN PARC DURABLE

3

1 Plain(e) d'énergie

Après cinq années d'un long processus administratif et réglementaire, les travaux de la **centrale photovoltaïque Astrée Solar** ont débuté à l'automne. Portée par le SMPIPA aux côtés d'un pool d'investisseurs privés, cette centrale présente une double singularité :

- ▶ Elle alimente les entreprises du Parc en électricité par un procédé en autoconsommation collective (ACC).
- ▶ Elle est implantée sur un terrain rendu inconstructible par les prescriptions du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

ASTRÉE SOLAR produira ses premiers électrons au printemps 2026.

Du fait de son caractère pionnier et innovant, le projet ASTRÉE SOLAR a fait l'objet de plusieurs retours d'expérience dans la presse spécialisée ou encore lors d'événements dédiés à la transition

énergétique, notamment à l'occasion de la table ronde consacrée à l'ACC lors de la manifestation « Énergies pour l'industrie », organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 2 décembre.

Le SMPIPA a également engagé deux autres actions structurantes en 2025 pour accompagner la transition énergétique :

- ▶ Amélioration de l'efficacité énergétique : relampage complet de son parc immobilier avec le remplacement de 400 points lumineux par des équipements LED pour un investissement de 38 000 €. La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a soutenu cette opération à hauteur de 20 000 €.
- ▶ Électrification de la mobilité : installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site locatif « Les Fenières ».

▶ LA CENTRÉE ASTRÉE SOLAR EN CONSTRUCTION

Astrée Solar en chiffres

Foncier de
56 395 m²

Puissance de
5,99 MWc

Production
annuelle de
7 200 MWh

20 sociétés
du PIPA clientes

4 millions d'€
d'investissement

2 Un peu enrobé, mais pas trop

Comme chaque année, les cessions foncières ont nécessité la réalisation des travaux de viabilisation indispensables à l'accueil des entreprises : extension des réseaux (eau potable, assainissement, gaz, électricité, télécommunications) et création des accès.

10 opérations de viabilisation ont ainsi été réalisées en 2025, pour un montant total de 204 200 €.

Le SMPIPA assure également l'entretien des infrastructures du Parc (hors voiries départementales), ainsi que la gestion de l'éclairage public et de la défense

extérieure contre l'incendie. À ce titre, plusieurs interventions ont été menées cette année :

- ▶ Réfection des enrobés sur l'Allée des Cèdres (20 000 €) ;
- ▶ Remise en service de 19 mâts (à la suite de vols de câbles) de l'éclairage public situés sur la ZAC de la Baccolanche et notamment au niveau du parking poids lourds (29 000 €), complétée par la mise en conformité des coffrets de commande (10 500 €) ;
- ▶ Création d'un poteau-incendie sur l'allée des Érables (26 000 €).



3 Un équipement remis sur de bons rails



Coût maintenance
et travaux :

371 000 €

Recettes :

142 000 €

Fret transporté :

114 724 tonnes

27 kilomètres de voie ferrée, 11 passages à niveau, 5 ponts-routes et 1 pont-rail : une infrastructure peu commune pour un gestionnaire de parc d'activités !

Le SMPIPA assure pourtant la responsabilité de cette ligne ferroviaire (hors ponts-routes) reliant Ambérieu-en-Bugey à la centrale nucléaire du Bugey. Dédiée au transport de marchandises, son exploitation, sa maintenance et son entretien sont assurés par SFERIS pour le compte du SMPIPA. L'année 2025 marque la première année de cette collaboration, déclenchée par la « déconnexion » par SNCF Réseau de la ligne du PIPA au réseau ferré national.

Afin de garantir la pérennité et la sécurité de l'infrastructure, d'importants travaux de maintenance ont été réalisés : ripage d'une courbe présentant, à terme, un risque pour la circulation des convois, remplacements de traverses bois, renforcements et compléments de ballast sur différents secteurs, vérification complète des joints de dilatation entre rails, campagnes de graissages et de serrages de boulonneries.

En 2025, les élus du Comité syndical ont également décidé de revaloriser les tarifs d'utilisation de la voie ferrée. Cette décision répond à une double exigence : assurer la soutenabilité financière d'une infrastructure coûteuse à entretenir et préserver un outil stratégique au service de la décarbonation du transport de marchandises et du report modal du fret, aujourd'hui érigés au rang de priorités nationales.

Cette évolution tarifaire, bien que significative, ne permet pas pour autant d'atteindre l'équilibre financier de la ligne. Son objectif est de réduire un déficit structurel devenu particulièrement important. Il convient en effet de rappeler que cette infrastructure, bien qu'exploitée par le SMPIPA, dépasse largement le seul périmètre du Parc et répond à des enjeux logistiques et industriels d'intérêt territorial plus large.

4 Vive la réunionite !

Le SMPIPA poursuit le développement de services destinés à faciliter le quotidien des entreprises du Parc. Dans cette perspective, il a engagé en 2025 la rénovation du bâtiment « Le SMET », jusqu'alors composé d'une salle de réunion et d'un entrepôt.

L'objectif était de créer un véritable espace d'accueil dédié aux séminaires, réunions d'équipe et groupes de travail, avec une offre à la fois attractive, flexible

et adaptée aux besoins des entreprises. L'ancienne zone de stockage a ainsi été entièrement requalifiée.

Le site propose désormais 150 m² d'espaces modulables comprenant deux salles de réunion, dont une pouvant accueillir jusqu'à 65 personnes en configuration théâtre, ainsi qu'une terrasse aménagée.

Coût : 119 800 €

► LE SMET



5 Une ressource précieuse

Approvisionnement maîtrisé

Le SMPIPA assure, par l'intermédiaire de son délégataire SAUR, **l'alimentation en eau potable** de l'ensemble des entreprises du Parc ainsi que des communes de Saint-Vulbas, Blyes, Loyettes, Sainte-Julie et Chazey-sur-Ain.

L'eau est prélevée dans la nappe d'accompagnement de la rivière d'Ain, au niveau du captage du Luizard à Chazey-sur-Ain. Après traitement, elle est stockée dans deux châteaux d'eau puis distribuée aux usagers via un réseau de 46 kilomètres.

En 2025, 68,3 % de l'eau produite a été consommée pour les usages résidentiels, contre 31,7 % pour les besoins des entreprises du Parc.

11 999 952 m³
d'eau potable produits

100 %
de conformité
physico-chimique
et microbiologique
depuis **2004**

La consommation globale poursuit sa baisse, avec une diminution de 5,5 % par rapport à 2024 et de 21 % par rapport au niveau record observé en 2017. Cette évolution témoigne des efforts engagés par les usagers en matière de maîtrise et d'optimisation de la ressource.

Afin de garantir durablement la qualité de l'eau distribuée, le SMPIPA a déployé un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE). Cette démarche préventive vise à identifier, évaluer et maîtriser les risques susceptibles d'altérer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Elle s'appuie notamment sur une étude de dangers et sur un programme d'actions déployé à long terme sur l'ensemble de la chaîne de production, de stockage et de distribution.

► PUIT DE CAPTAGE DU LUIZARD



6 Rejets contrôlés

Sur le Parc, **les eaux usées** sont évacuées vers la station d'épuration (STEP) gérée par Véolia pour le compte du SMPIPA. Les effluents domestiques et industriels y sont épurés grâce à un procédé biologique reposant sur l'action de bactéries en bassin d'aération.

► LA STEP DU PIPA



En 2025, aucun investissement structurant n'a été engagé sur cet équipement, dont la capacité de traitement s'élève à 12 500 équivalents-habitants. Le SMPIPA a toutefois consacré près de 35 000 € à des opérations de maintenance et de fiabilisation, parmi lesquelles la réparation du moteur d'une turbine du bassin d'aération, la réfection de la bande de roulement du bassin décanteur ainsi que l'installation d'équipements destinés à renforcer la continuité de service en cas de coupure électrique.



Dans le cadre de l'évolution des exigences réglementaires relatives aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), des analyses ont mis en évidence la présence de ces composés au sein de la station d'épuration. Le SMPIPA a engagé, en lien avec la DREAL, une démarche d'investigation visant à mieux caractériser leur origine et leur répartition au sein des rejets raccordés au réseau. Une première campagne d'échantillonnage a été conduite sur plusieurs mois en 2025. Les résultats de ces travaux permettront d'affiner la connaissance du phénomène et de définir un plan d'action visant à réduire voire supprimer ces composés.

Lorsqu'elles ne sont pas infiltrées à la parcelle, **les eaux pluviales** sont collectées par un réseau séparatif puis acheminées vers le Rhône. Afin de garantir la performance et la pérennité de ces ouvrages, plusieurs opérations de maintenance ont été réalisées en 2025. Parmi les principales interventions figurent le remplacement de la bache du bassin tampon, situé à proximité du cimetière de Saint-Vulbas (8200 €), ainsi que la réfection des portails et clôtures de différents bassins du réseau.

190 hectares
d'espaces verts

3 jardiniers

52 670 litres
de déchets ramassés
(+ 25,6 % en un an)

2 079 arbustes
plantés et **139** arbres

Un écrin à préserver

Depuis 2012, le Parc assure un **suivi continu de la faune et de la flore** sous la supervision de la DREAL. Cette surveillance permet d'actualiser régulièrement la connaissance des espèces présentes et d'intégrer les enjeux de biodiversité dans le développement et la gestion du territoire.

Engagé de longue date en faveur de la biodiversité, le SMPIPA poursuit son partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux initié en 2005.

À ce titre, 156 hectares sont classés « refuges LPO », 58 nichoirs à mésanges sont implantés sur les espaces publics et 5 mares ont été créées sur les espaces publics ou privés. En 2025, ce dispositif a été renforcé par l'installation de 10 nichoirs à chauves-souris.

Le SMPIPA anime également un **rucher interentreprises**, parrainé par 19 entreprises et géré par Abeilles et Environnement. Deux animations de sensibilisation ont réuni 90 participants en 2025, permettant aux salariés et aux riverains de mieux comprendre le rôle essentiel des pollinisateurs à travers les différentes étapes du cycle de vie d'une colonie d'abeilles.





© Amandine MINAND

Une équipe opérationnelle

L'équipe au 31/12



Émilie BROT
Directrice



Yann DELERCE
Responsable
développement &
communication



Audrey AYRINHAC
Responsable
environnement
& sécurité



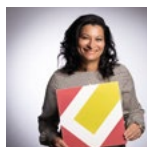
Nadège PETEUIL
Développeur
économique



Géraldine DEPORT
Animatrice du club
des entreprises



Didier DEPLATIERE
Responsable
aménagement



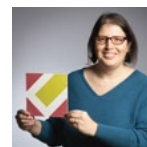
Belcem KIRATI
Animatrice de la
Pépinière d'entreprises
PAMPA



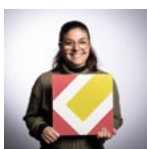
Laurianne CREPALDI
Assistante de la
Pépinière d'entreprises
PAMPA



Valérie BERNARD
Responsable
comptabilité



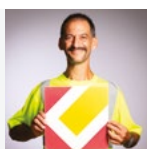
Sandrine BACONNET
Assistante
comptabilité



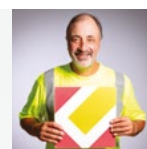
Marion LOPEZ
Assistante
de direction



Mohamed BALOUK
Technicien
espaces verts



Xavier OMEIRA
Jardinier



Didier JANTON
Jardinier



Le Comité Syndical est l'organe décisionnel du SMPIPA, constitué au 31 décembre 2025 de :

11 élus titulaires : Sylvie GOY-CHAVENT, Stéphanie PERNOD, Alexandre NANCHI et Jean-Louis GUYADER pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; Daniel FABRE, Marcel JACQUIN, Daniel MARTIN et Lionel CHAPPELLAZ pour la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain ; Charles DE LA VERPILLERE et Elisabeth LAROCHE pour le Conseil départemental de l'Ain ainsi que Jérémy CAMUS pour la Métropole de Lyon ;

11 élus suppléants : Xavier BRETON, Pierre LARRIEU, Nathalie PEJU et Andrée TIRREAU pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; Joël BRUNET, Jean-Pierre GAGNE, Gisèle LEVRAT et Christian LIMOUSIN pour la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain ; Aurélie PETIT et Viviane VAUDRAY pour le Conseil départemental de l'Ain ainsi qu'Emeline BAUME pour la Métropole de Lyon.

Gouvernance

Le SMPIPA est composé de

4 membres : la Région Auvergne-Rhône-Alpes (46 % des voix), la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (40 %), le Conseil départemental de l'Ain (10 %) et la Métropole de Lyon (4 %).

Il est présidé par Jean-Louis GUYADER depuis 2017.

Budget 2025 réalisé

DÉPENSES	
Investissements & travaux	765 166 €
Fonctionnement	3 486 306 €
dont frais généraux	1 262 003 €
dont remboursement des emprunts	1 160 185 €
dont voie ferrée	402 969 €
dont entretien des espaces publics	203 031 €
dont pépinière d'entreprises	182 309 €
dont parc immobilier locatif	136 944 €
dont entrée au capital ASTREE SOLAR	85 000 €
dont budget eau & assainissement	53 865 €
TOTAL	4 251 472 €

RECETTES	
Locations immobilières	576 137 €
Redevances Eau & Assainissement	483 366 €
Remboursement de travaux	335 539 €
Contributions des membres	306 000 €
Cessions foncières	284 882 €
Revenus de la voie ferrée	141 955 €
Locations foncières	87 930 €
Subventions et divers	71 818 €
Recettes de la Pépinière d'entreprises	67 630 €
TOTAL	2 355 257 €

Le déficit de l'exercice (-1 896 216 €) est absorbé par la trésorerie accumulée au cours des exercices précédents.

En 2024, la contribution des 4 membres du SMPIPA ne finance que 8,7 % des dépenses de fonctionnement et 7,2 % du budget global, illustrant la forte capacité d'autofinancement du SMPIPA.

Retour fiscal

En 2025, les entreprises implantées sur le PIPA ont généré 9 031 377 € de recettes pour les collectivités locales via le versement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), soit + 388 281 € par rapport à 2024.

Ce montant ne tient pas compte du versement de la Taxe d'Aménagement, de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), sachant que cette dernière est progressivement supprimée et compensée pour les collectivités via la perception d'une fraction de la TVA, ou des diverses réductions de taxes (CFE sur les locaux industriels) compensées par l'État. Au total, la fiscalité locale directe ou compensée, générée par les entreprises du PIPA, est estimée à 33 millions d'€.

Aller un peu plus loin

L'amélioration continue est un exercice quotidien pour le SMPIPA, une sorte d'hygiène de vie permettant de veiller à la progression constante de son action. Le SMPIPA est **certifié ISO 14001** pour l'excellence de son système de management environnemental depuis 2000 et **labellisé LUCIE 26000** depuis 2012, témoignant de la force de sa politique RSE.

Convaincu que le partage d'expériences est un levier de progrès collectif, le SMPIPA s'investit activement au sein de **PALME**, l'association nationale de référence pour le développement durable des territoires d'activités, où il siège au Conseil d'administration. Cette reconnaissance a conduit plusieurs délégations françaises et québécoises à visiter le PIPA en 2025 afin d'échanger sur ses méthodes de gestion, son modèle de développement et les solutions mises en œuvre au service de la performance du territoire.





1580 avenue des Bergeries
01150 Saint-Vulbas
04 74 61 53 78
courrier@plainedelain.fr

www.plainedelain.fr |  |  |  | 